

Légende

Zonage réglementaire

- Zone bleu clair
- Zone bleu foncé
- Zone rouge
- Zone de vigilance (remontée de nappe)
- Zone hachurée violette (remontée de nappe)

Cotes de référence

- Cotes de référence pour l'inondation par débordement
- Application réglementaire de la cote de référence ruissellement

Fond cartographique

- Limites communales
- Limites du bassin versant
- Zone non étudiée (hors bassin versant)
- Bâti existant
- Cimetières
- Parcelles cadastrales
- Zones boisées
- Cours d'eau, étangs, mares, etc.**
- Bassins de rétention
- Étangs, mares, etc.
- Bassin de STEP
- Lit mineur des cours d'eau non étudiés

Voies de communication

- Autoroute
- Routes départementales
- Autres routes et chemins
- Voie ferrée

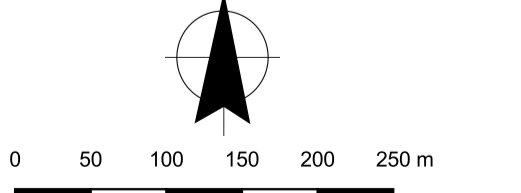
Topographie

- Courbes de niveau (eq. 5 m)
- Talus et ruptures de pente

Fond cartographique :
 Parcelles cadastrales d'après DGI2020*
 Bâti d'après DGI2020*
 Éléments topographiques : BDTopo 2018**

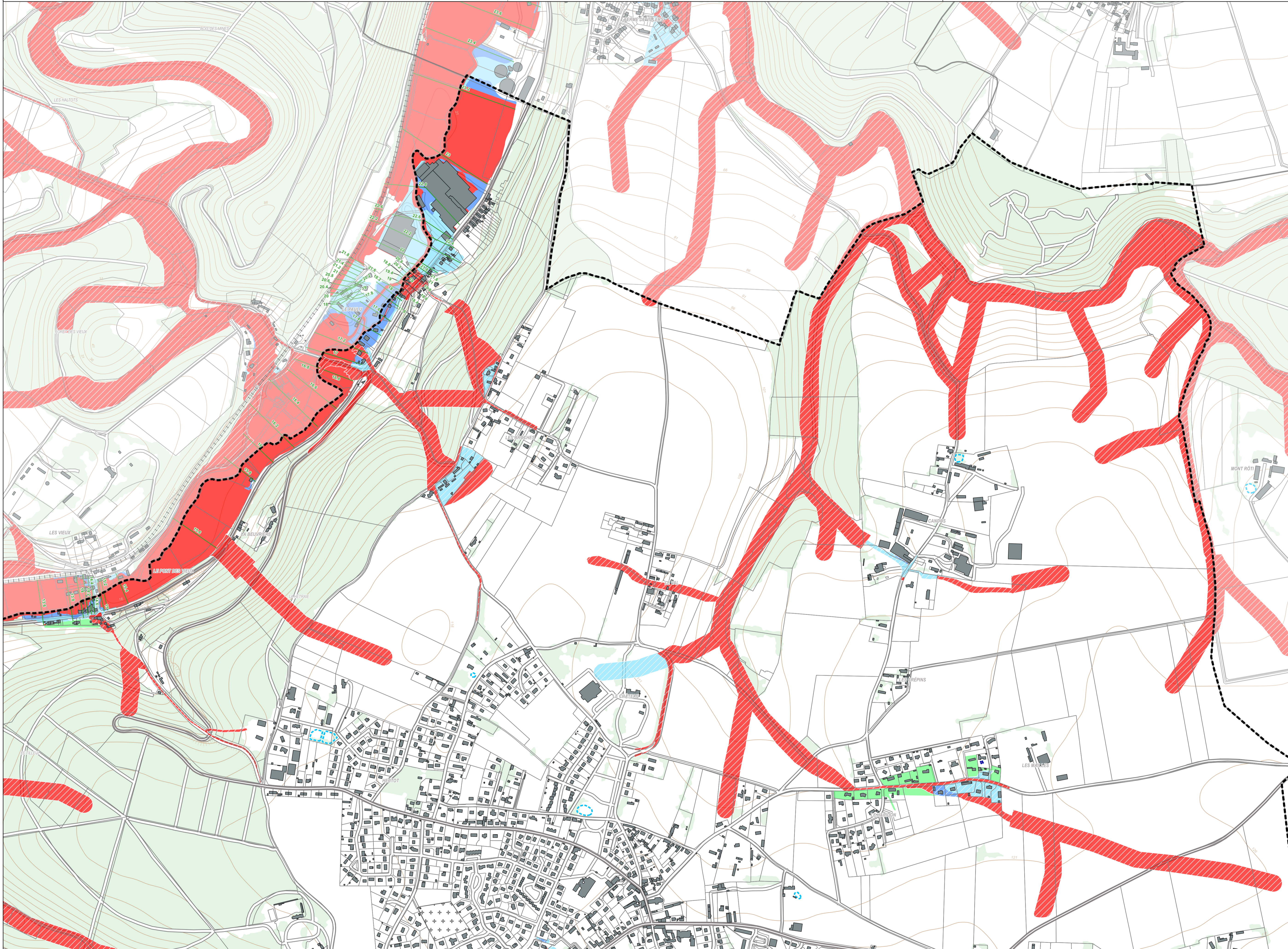
* les parcelles et le bâti ont été modifiés localement pour assurer la cohérence des fonds avec les données topographiques et la BDOOrtho, notamment pour la position des cours d'eau.

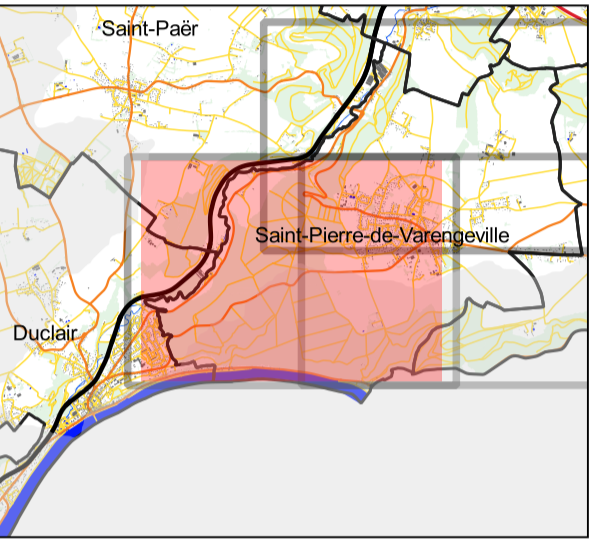
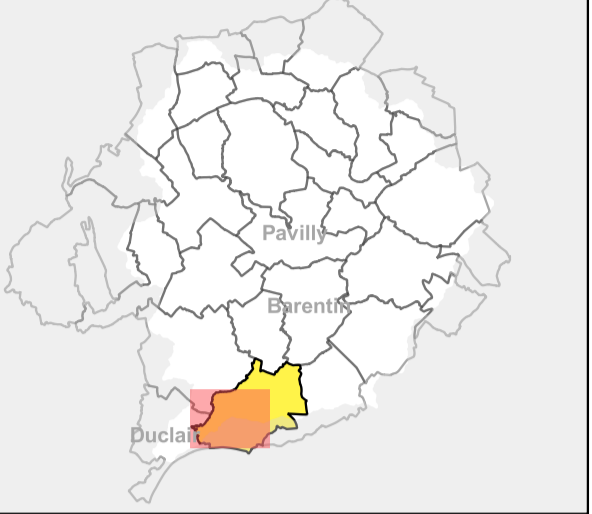
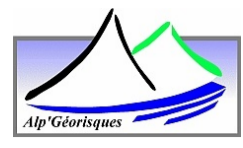
** les zones boisées et les plans d'eau ont été supprimés dans l'emprise des zones réglementaires pour faciliter la lecture des cartes.



Échelle pour édition au format A1 : 1:5,000

Échelle pour édition au format A3 : 1:10000





Légende

Zonage réglementaire

- Zone bleu clair
- Zone bleu foncé
- Zone rouge
- Zone de vigilance (remontée de nappe)
- Zone hachurée violette (remontée de nappe)

Cotes de référence

- Cotes de référence pour l'inondation par débordement
- Application réglementaire de la cote de référence ruissellement

Fond cartographique

- Limites communales
- Limites du bassin versant
- Zone non étudiée (hors bassin versant)
- Bâti existant
- Cimetières
- Parcelles cadastrales
- Zones boisées

Cours d'eau, étangs, mares, etc.

- Bassins de rétention
- Étangs, mares, etc.
- Bassin de STEP
- Lit mineur des cours d'eau non étudiés

Voies de communication

- Autoroute
- Routes départementales
- Autres routes et chemins
- Voie ferrée

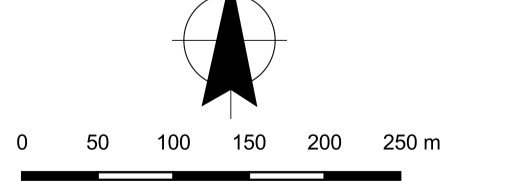
Topographie

- Courbes de niveau (eq. 5 m)
- Talus et ruptures de pente

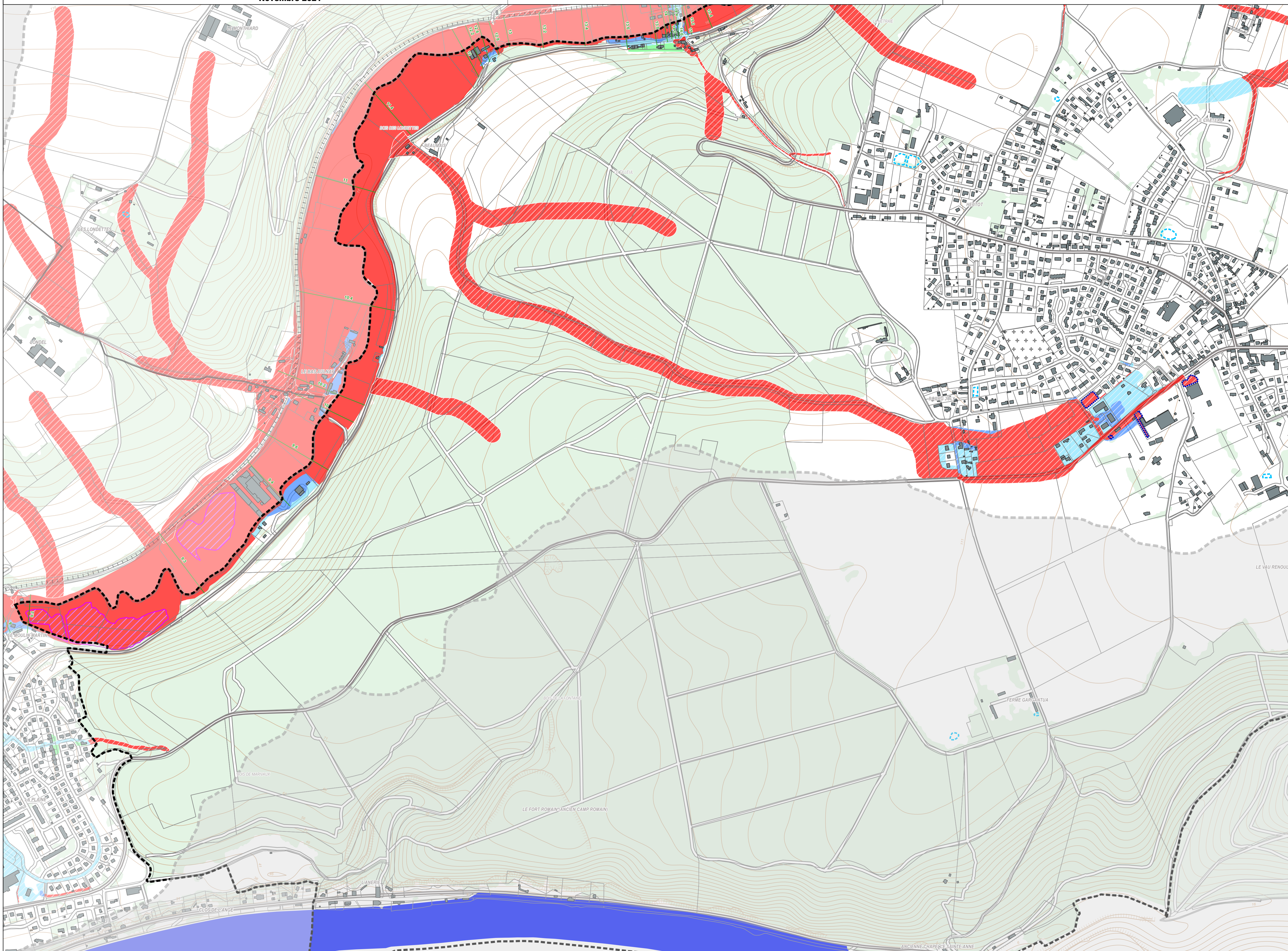
Fond cartographique :
 Parcelles cadastrales d'après DGI2020*
 Bâti d'après DGI2020*
 Éléments topographiques : BDTopo 2018**

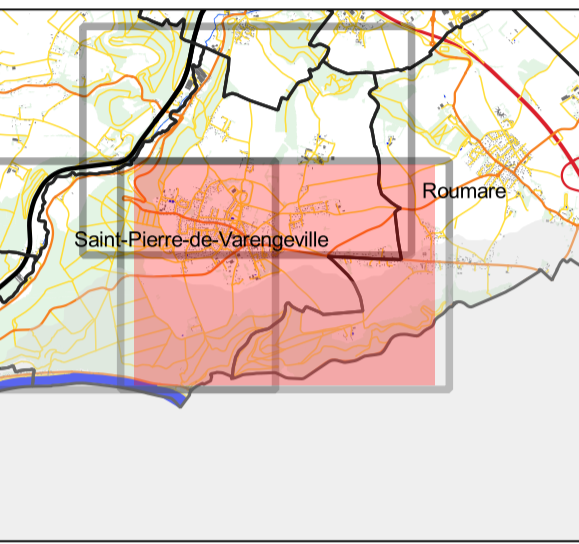
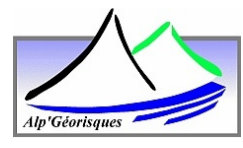
* les parcelles et le bâti ont été modifiés localement pour assurer la cohérence des fonds avec les données topographiques et la BDOrtho, notamment pour la position des cours d'eau.

** les zones boisées et les plans d'eau ont été supprimés dans l'emprise des zones réglementaires pour faciliter la lecture des cartes.



Échelle pour édition au format A1 : 1:5,000
 Échelle pour édition au format A3 : 1:10000





Légende

Zonage réglementaire

- Zone bleu clair
- Zone bleu foncé
- Zone rouge
- Zone de vigilance (remontée de nappe)
- Zone hachurée violette (remontée de nappe)

Cotes de référence

- Cotes de référence pour l'inondation par débordement
- Application réglementaire de la cote de référence ruissellement

Fond cartographique

- Limites communales
- Limites du bassin versant
- Zone non étudiée (hors bassin versant)
- Bâti existant
- Cimetières
- Parcelles cadastrales
- Zones boisées
- Cours d'eau, étangs, mares, etc.**
- Bassins de rétention
- Étangs, mares, etc.
- Bassin de STEP
- Lit mineur des cours d'eau non étudiés

Voies de communication

- Autoroute
- Routes départementales
- Autres routes et chemins
- Voie ferrée

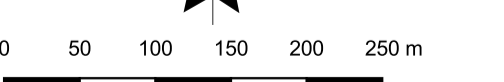
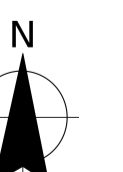
Topographie

- Courbes de niveau (eq. 5 m)
- Talus et ruptures de pente

Fond cartographique :
Parcelles cadastrales d'après DG12020*
Bâti d'après DG12020*
Éléments topographiques : BDTopo 2018**

* les parcelles et le bâti ont été modifiés localement pour assurer la cohérence des fonds avec les données topographiques et la BDOOrtho, notamment pour la position des cours d'eau.

** les zones boisées et les plans d'eau ont été supprimés dans l'emprise des zones réglementaires pour faciliter la lecture des cartes.



Échelle pour édition au format A1 : 1:5,000
Échelle pour édition au format A3 : 1:10000

